

Le Président de l'Université de Tours

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6411-1 et suivants ;
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 613-33 et suivants ;
Vu la délibération n°2020-71 en date du 30 novembre 2020 et portant élection de M. Arnaud Giacometti comme président de l'université de Tours

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des membres de jury de l'UFR Lettres & Langues pour la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur est arrêtée comme suit :

Membre permanent

Président :

Alexis CHOMMELOUX, Maître de Conférences en Etudes anglophones, Directeur du Département Droit-langues, Université de Tours

Master Journalisme

Audition de William GIRAUD

Assesseur universitaire :

Nicolas SOURISCE, Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication - Ecole publique de journalisme, Université de Tours, journaliste, responsable du pôle audiovisuel, responsable des relations avec les entreprises et de l'alternance, administrateur, Actions Médias Francophones (AMF)

Assesseur Professionnel :

Laëtitia GAYET, Journaliste à France Inter

Rapporteur universitaire :

Laurent BIGOT, Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication, Directeur des études de l'École publique de journalisme, Université de Tours

Rapporteur professionnel :

Aurélia BRAUD, Journaliste Free-Lance pour France TV



Audition d'Ophélie SURCOUF

Assesseur Universitaire :

Olivier SANMARTIN, Maître de Conférences - Chercheur au laboratoire CITERES (UMR 7324) / Equipe EMAM (Monde arabe Méditerranée) - Chef du département Information-Communication, IUT de Tours – Université de Tours.

Assesseur Professionnel :

Aurélia BRAUD, Journaliste Free-Lance pour France TV

Rapporteur Universitaire :

Jérémie NICEY, Maître de conférences ; Responsable de la Licence Professionnelle Journalisme (EPJT Ecole Publique de Journalisme de Tours) et du parcours par Apprentissage (CFA) ; Responsable de la spécialité Télévision (EPJT, Tours

Rapporteur Professionnel :

Laëtitia GAYET, Journaliste à France Inter

2nd jury Kader YOUB (sans audition du candidat)

Assesseur Universitaire :

Laurent BIGOT, Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication, Directeur des études de l'École publique de journalisme, Université de Tours

Assesseur Professionnel :

Aurélia BRAUD, Journaliste Free-Lance pour France TV

Rapporteur Universitaire :

Nicolas SOURISCE, Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication - Ecole publique de journalisme, Université de Tours, journaliste, responsable du pôle audiovisuel, responsable des relations avec les entreprises et de l'alternance, administrateur, Actions Médias Francophones (AMF)

Rapporteur Professionnel :

Laëtitia GAYET, Journaliste à France Inter

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux et publié sur le site internet de l'université.

Article 3 : Le Directeur général des services est responsable de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, 23/05/2023

SIRET SS 193 708 005 00478 - SIRET Ets 193 708 005 00486 - NACE 8559 A
Organisme de formation continue déclaré à la Préfecture d'Indre-et-Loire depuis 1982 sous le n° 24 37 P 0004 37